

Original : Anglais



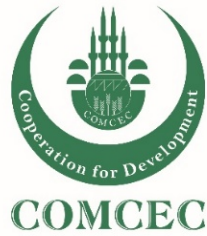
PROJET DE L'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

34^{ème} Session du COMCEC
(Istanbul, 26-29 novembre 2018)

Bureau de Coordination du COMCEC

Ankara, Octobre 2018

www.comcec.org



**PROJET DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA 34^{ème} SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 26-29 novembre 2018)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI
5. Commerce Intra-OCI
6. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
7. Améliorer le Transport et les Communications
8. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
9. Accroître la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Renforcement de la Coopération Financière
12. Échange de Vues sur la «Facilitation du Commerce : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États Membres de l'OCI»
13. Date de la 35^{ème} Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption des Résolutions

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur le contexte et l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC pour sa 34^{ème} Session, qui se tiendra les 26-29 novembre 2018 à İstanbul, en Turquie.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet de l'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

Le COMCEC poursuit ses activités selon la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, a pour objectif d'assurer une participation active et directe des Pays Membres. À travers les Groupes de Travail (GT), les experts des Pays Membres dans les domaines de coopération se réunissent deux fois l'an, dans le but de produire et de diffuser le savoir, de partager leurs expériences et les bonnes pratiques. Les réunions des GT constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres afin de résoudre leurs problèmes communs de développement.

Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres qui participent aux GT ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Depuis novembre 2018, les GT ont tenu 12 séries de réunions dans six domaines de coopération (11 réunions des Groupes de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour. Dans le cadre du mécanisme de Financement de Projets du COMCEC en 2018, 19 projets sont en cours d'exécution et leur finalisation est prévue pour la fin de l'année. Le BCC a lancé le sixième appel de projets le 1^{er} septembre 2018. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont disponibles sur le site Web du COMCEC (<http://www.comcec.org>).

La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les États Membres du BCC. À cet égard, les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail responsables de chaque domaine de coopération dans chaque pays membre se réunissent chaque année pour discuter des moyens et des méthodes nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace et un bon déroulement de la Stratégie. Dans ce contexte, la 6^{ème} Réunion Annuelle de Coordination du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC s'est tenue les 3-5 juillet 2018 à Ankara, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. À cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC.

Dans ce contexte, la 33^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre. La Session a également demandé aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie.

Félicitant les efforts des Pays Membres et des Institutions de l'OCI pour la réalisation des recommandations de politique, la Session invite tous les Pays Membres à poursuivre leurs efforts, autant que possible, afin de mettre en œuvre les recommandations de politique, et exhorte les institutions pertinentes de l'OCI à soutenir les Pays Membres dans ce sens.

Par ailleurs, la 33^{ème} Session du COMCEC a félicité l'achèvement des neuf projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2016 et le progrès accompli dans la mise en œuvre de quatorze nouveaux projets en vertu du quatrième appel de projets en 2017 et a accueilli également le cinquième appel de projets fait par le Bureau de Coordination du COMCEC en septembre 2017. La Session a invité les Pays Membres à utiliser le Financement de Projets du COMCEC pour mettre en œuvre les recommandations politiques élaborées dans les Groupes de Travail du COMCEC et adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

La 33^{ème} Session du COMCEC a également remercié le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la stratégie COMCEC.

La 34^{ème} Réunion de Suivi du Comité du COMCEC qui s'est tenue les 9-10 mai 2018 à Ankara, a salué la réussite de la tenue des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 33^{ème} Session du COMCEC. Le Comité a également félicité les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et a salué les recommandations de politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en février-avril 2018.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera lors de la Session un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

- Rapport de la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC s'est tenue les 9-10 mai 2018 à Ankara, en Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et des projets à l'ordre du jour du COMCEC et a préparé des recommandations pour la 34^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La 34^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC des recommandations de la Réunion.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

OCI 2025 : Programme d'Action

Programme d'action de l'OCI-2016-2025 : (OCI-2025 : Programme d'Action) a été adopté lors du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Turquie les 14-15 avril 2016. Rappelant les résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} Sessions du COMCEC, la 33^{ème} Session du COMCEC a souligné l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Programme d'action du COMCEC et a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.

De plus, prenant note des préparatifs du Secrétariat Général de l'OCI pour la mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action, la Session appelle les Pays Membres et les Institutions/Organes compétents de l'OCI qui n'ont pas encore partagé leurs opinions et leurs commentaires aux sections économiques du «Plan de mise en œuvre de l'OCI-2025, de le faire : Programme d'Action» pour son développement futur et demande au Secrétariat Général de l'OCI d'entreprendre les modifications nécessaires dans les sections pertinentes

du plan de mise en œuvre conformément aux observations et rapport à la 34^{ème} Session du COMCEC pour examen.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Secrétariat Générale de l'OCI devrait soumettre un rapport à la Session sur les récents développements liés à la mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action et informer la Session concernant les contributions et commentaires des Pays Membres et des Institutions/Organes de l'OCI concernés au Plan de mise en œuvre susmentionné. La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Développements Économiques Mondiaux Avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI

- Rapport Économique Annuel des Pays Membres de l'OCI

SESRIC, à la lumière des décisions pertinentes de la 12^{ème} Session du COMCEC, prépare un rapport annuel sur les développements économiques mondiaux et leur implication sur les Pays Membres de l'OCI et le soumettra aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses Rapports Annuels Economiques, SESRIC résume les développements économiques et financiers régionaux et mondiaux, et fournit des recommandations de politiques aux pays membres.

Mesure(s) Nécessaire(s) : SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux. Les Pays Membres partageront leurs expériences concernant les développements économiques récents.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce Intra-OCI

La stratégie du COMCEC identifie l'expansion du commerce intra-OCI comme l'un des objectifs stratégiques importants du COMCEC. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC. La 33^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) et a accueilli favorablement les recommandations de politiques de ces réunions.

Conformément à la résolution de la 33^{ème} Session du COMCEC, la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue les 7-8 mars, 2018 à Ankara avec pour thème «Facilitation du Commerce : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États Membres de l'OCI.» Ainsi, le GTC devrait mettre au point une série de recommandations de politiques qui seront soumises à la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 34^{ème} Réunion du COMCEC. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce sera tenue le 6 novembre 2018 avec pour thème «Améliorer les programmes des opérateurs économiques agréés dans les États Membres de l'OCI».

Concernant les projets multilatéraux de la coopération commerciale, la 33^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de l'Ouganda et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet en 2016, et a

également salué les efforts déployés par la Palestine, du Suriname et du CIDC pour les projets achevés dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017. La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a également salué les efforts déployés par le Maroc, le Nigeria, le Soudan et le SMIIC pour les projets à mettre en œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième Appel à Projets.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des Groupes de Travail sur le Commerce, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis majeurs que relèvent les Pays Membres de l'OCI la facilitation du commerce ?
- ii) Quelles sont les mesures à entreprendre pour améliorer l'efficacité des Systèmes de gestion des risques douaniers existants dans les Pays Membres de l'OCI ?
- iii) Quels mécanismes peuvent être utilisés pour renforcer la coopération en ce qui concerne les programmes d'opérateurs économiques agréés dans les Pays Membres ? Comment les accords de reconnaissance mutuelle peuvent-ils être diffusés entre les Pays Membres ?
- iv) Quelles sont les mesures à prendre pour développer la coopération entre les Pays Membres en ce qui concerne la facilitation du commerce ?

Il existe aussi de nombreux programmes importants et projets à l'ordre du jour du COMCEC afin d'améliorer la coopération parmi les États Membres dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI).

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. Le nombre minimum de pays membres nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du Système a été atteint à la fin de l'année 2014.

Au cours de sa 33^{ème} Session, le COMCEC a accueilli la signature et la ratification de l'Accord Cadre du SPC-OCI par Brunei Darussalam et a fait appel aux États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les a invité à le faire dans les meilleurs délais. En outre, la Session a salué la soumission de la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République islamique d'Iran et le Maroc des listes de concessions actualisées au Secrétariat du CNC et a invité les Pays Membres participants concernés à transmettre leurs listes de le Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, en vue de rendre opérationnel le SPC-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Questions à débattre :

- i) Y-a-t-il un nouveau développement survenu dans votre pays depuis la 33^{ème} Session du COMCEC concernant la signature/ratification des Accords SPC-OCI, la soumission des listes de concession mises à jour ou les mesures administratives pour la mise en œuvre du Système ?
- ii) Quel est le niveau de prise de sensibilisation du Système SPC-OCI dans votre pays ? Pensez-vous que davantage d'évènements de sensibilisation sont nécessaires ?
- iii) Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du SPC-OCI avec succès ?

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI, afin de promouvoir le commerce intra-OCI. À ce jour, le CIDC a organisé quinze Foires Commerciales Islamiques. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les États Membres.

La 33^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les États Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a également réitéré sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques.

Question(s) à débattre :

- i) Comment évaluez-vous la performance des Foires Commerciales Islamiques? Comment ces foires peuvent-elles être améliorées?

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 33^{ème} Session du COMCEC a exprimé ses remerciements et son appréciation au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours de formations liés à l'OMC et des séminaires dans l'intérêt des États Membres. La Session a également demandé au BID, au SESRIC et au CIDC de continuer de fournir de l'assistance technique aux États Membres sur les questions relatives à l'OMC et de conjuguer leurs efforts afin d'augmenter la sensibilisation des États Membres sur l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies.

De plus, la 33^{ème} Session du COMCEC a demandé au CIDC et au Groupe de la BID de soumettre un document de travail pour examen de la prochaine réunion du COMCEC sur les options pratiques pour accroître la coordination des Ministres du Commerce de l'OCI vis-à-vis des développements récents dans le cadre des négociations à l'OMC et pour formuler des positions sur les questions prioritaires pour les pays de l'OCI dans le cadre du Cycle de Doha pour le Développement en cours et sur les nouvelles questions actuellement proposées à l'OMC. Notant les efforts déployés par le CIDC et le Groupe de la BID pour la préparation du rapport susmentionné, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC leur a demandé de

terminer leur étude et de soumettre ledit document à la 34^{ème} session du COMCEC. À cet égard, dans le cadre de la mise en œuvre de cette Résolution du COMCEC, le CIDC a organisé une réunion de coordination les 5 et 6 juillet 2018 à Casablanca, au Maroc afin d'examiner les progrès accomplis dans la préparation du projet d'étude.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La BID et le CIDC devraient rendre compte de leurs activités dans ce domaine à la 34^{ème} Session du COMCEC et informer le Comité des préparatifs du document de travail susmentionné.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou en matière de l'adhésion à l'OMC? Dans ce contexte, quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique pour les questions liées à l'OMC?
- ii) Est-ce que vous considérez que les programmes d'assistance technique liée à l'OMC organisés par la BID et le CIDC sont adéquats? Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre à cet égard?

- Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, qui est la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 33^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de promotion du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres.

De plus, la 33^{ème} session du COMCEC a pris note de la proposition de l'ICIEC sur le «Business Intelligence Center» et a demandé à l'ICIEC de développer davantage la proposition en coopération avec les institutions concernées de l'OCI et de préparer une note détaillée et de la présenter à la 32^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC et la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Conformément à cette résolution, le 34^{ème} Comité de suivi a pris note du Rapport Intérimaire préparé par l'ICIEC sur le «Business Intelligence Center» et a demandé aux Pays Membres de fournir leurs commentaires sur le document au plus tard le 30 juillet, 2018 et a également demandé à l'ICIEC d'améliorer le document avec lesdites observations et de le soumettre à la 34^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur ses activités concernant le financement du commerce et l'assurance du risque de crédit à l'exportation et informer la Session du rapport précité.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis majeurs que relèvent dans votre pays les PME, pour accéder au financement du commerce ?
- ii) Votre pays a-t-il des politiques/programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de crédits à l'exportation conformes à la Charia et de services d'assurances des investissements par le secteur privé ?
- iii) Quels peuvent être les avantages de la création d'un centre d'affaires intelligent sous la BID pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays membres ?

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et en éliminant les barrières techniques. La 33^{ème} Session du COMCEC a salué les activités de l'INMPI dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce.

La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité les États membres à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation. Le Comité exprime également sa reconnaissance à la République de Turquie pour son accueil et l'INMPI pour soutenir le Sommet Mondial Halal à Istanbul les 23-25 novembre 2017 et fait appel aux États Membres de participer au prochain «Sommet Mondial Halal Istanbul 2018» qui se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2018, sous l'égide de la Présidence de la République de Turquie.

Mesure(s) Nécessaire(s) : L'INMPI informera la Session sur les derniers développements liés aux activités commerciales de l'INMPI.

Questions à débattre :

- i) Quelles mesures peuvent être adoptées pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les États Membres ?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique

- Réunions du Secteur Privé

La participation active du secteur privé au COMCEC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OIC et des investissements. Dans ce contexte, les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des 57 Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise également des Forums pour les Femmes Entrepreneurs.

La 33^{ème} Session du COMCEC a pris note des efforts entrepris par le CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités d'investissement et a encouragé les Chambres de Commerce des États membres à participer activement aux activités de la CICIA.

En outre, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note de l'organisation du Programme de Formation sur «la Promotion de l'Entrepreneuriat Technologique et la Gestion des Incubations d'Entreprises et des Parcs Technologiques» les 23-25 avril 2018, à Istanbul, République de Turquie.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La CICIA devrait présenter un rapport à la Session sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

Questions à débattre :

- i) Outre les efforts en cours, quelles autres mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé aux efforts de coopération sous l'égide du COMCEC ?
- ii) Comment l'efficacité de la CICA comme organisation parapluie des chambres Islamiques peut-elle être améliorée ?

- **Centre d'Arbitrage de l'OCI**

La CICA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) ont fait des travaux sur l'établissement d'un Centre d'Arbitrage à Istanbul/Turquie. La 33^{ème} Session du COMCEC a pris note de la réunion d'information de la CICA et de TOBB sur la mise en place du Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul et a salué l'offre du TOBB d'accueillir une série de réunions de groupes de travail en 2018 pour finaliser les préparatifs techniques pour la création du Centre et a demandé à la CICA et à la TOBB de soumettre un rapport à la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi et à la 34^{ème} Session du COMCEC.

La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué l'organisation de la Première Réunion du Groupe de Travail sur la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul affilié à la CICA, par la TOBB et la CICA le 13 avril 2018, et a demandé à l'ICCIA et à la TOBB d'inviter conjointement les Chambres de Commerce des Pays Membres à la 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail afin de discuter et finaliser les documents d'établissement dudit Centre d'Arbitrage de l'OCI et de soumettre un rapport sur cette question à la 34^{ème} Session du COMCEC. À cet égard, la 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail s'est tenue le 9 juillet 2018 à Istanbul/Turquie par la CICA et la TOBB.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La CICA et la TOBB devraient soumettre un rapport à la Session sur les derniers développements concernant la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer le Transport et les Communications

Le développement du transport et des communications parmi les États Membres est de toute première importance au COMCEC. La 33^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) et a accueilli favorablement les recommandations de politiques de ces réunions.

Depuis la 33^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications a tenu sa 11^{ème} Réunion le 15 mars 2018 sous le thème «Gouvernance des Corridors de Transport entre les Pays Membres de l'OCI : Défis, Cas et Leçons de Politiques.» Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques. Les documents relatifs à la 11^{ème} Réunion du GTTC sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

En outre, la 12^{ème} réunion du GTTC a été organisée le 11 octobre 2018 sous le thème «Planification des infrastructures nationales de transport dans les États Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques. Les documents relatifs à la 12^{ème} Réunion du GTTC sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets multilatéraux financés par le Financement de Projet du COMCEC, la 33^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Turquie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie du projet dans le cadre du deuxième appel de projets en 2016. Par ailleurs, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts de la Côte d'Ivoire et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projets dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des GTTC, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les principaux défis auxquels votre pays est confronté en ce qui concerne la gouvernance des corridors de transport transnationaux ?
- ii) Quels types de mécanismes de gouvernance/structures institutionnelles devraient être développés pour améliorer la gestion des corridors de transport transnationaux dans la Région de l'OCI ?
- iii) Quels sont les obstacles majeurs auxquels votre pays est confronté en ce qui concerne la planification des infrastructures de transport nationales ?
- iv) Quels moyens peuvent être utilisés pour mettre en place une planification nationale efficace des infrastructures de transport ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR **Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif**

L'industrie touristique moderne exige une gestion de destination bien conçue et fonctionnelle. Vue l'importance de la Gestion de Destinations, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses trois réunions successives à ce sujet important.

Depuis la 33^{ème} Session du COMCEC, le GTT a tenu sa 11^{ème} Réunion le 15 février 2018 sous le thème «Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail sur le Tourisme a mis au point une série de recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Par ailleurs, la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, s'est tenue le 13 septembre 2018 sous le thème «Stratégies de développement des destinations de Marketing dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail sur le Tourisme a mis au point une série de recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

En outre, la 33^{ème} Session du COMCEC a félicité les efforts de la Malaisie et les pays partenaires ainsi que les efforts de la Gambie et les partenaires pour la mise en œuvre réussie des projets touristiques dans le cadre du troisième appel de projets dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2016. En outre, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts du Mozambique, du Soudan, de la Gambie et du SESRIC pour la mise en œuvre réussie des projets de tourisme en 2017 sous le quatrième appel de projets. Le Comité a également salué les efforts du Burkina Faso, de l'Iran, du Mali, du Mozambique et du SESRIC pour les projets de tourisme à être mis en œuvre en 2018 au sein du quatrième appel de projets

dans le cadre du Financement de Projets COMCEC.

Concernant les activités de coopération en cours dans cette zone de coopération ;

- La 10^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu du 5 au 7 février 2018, à Dhaka/Bangladesh. Les ministres ont approuvé la sélection de Dhaka (Bangladesh) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2019 et Gabala (Azerbaïdjan) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2020. La Session a également salué l'offre de la République d'Azerbaïdjan d'accueillir la 11^{ème} Session de la Conférence islamique des ministres du tourisme (ICTM) en 2020.
- La 6^{ème} Réunion du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI/COMCEC s'est tenue le 6 mars 2018 à İstanbul, en Turquie, sous le thème «Le Patrimoine Culturel comme Outil pour le Tourisme Durable dans les Pays Membres de l'OCI». Le Forum a souligné l'importance de sensibiliser au patrimoine culturel et au tourisme durable dans le monde islamique et au-delà.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur le Tourisme, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur le Tourisme pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les politiques, initiatives ou les stratégies mises en œuvre dans votre pays pour améliorer la gestion des destinations dans le secteur touristique ?
- ii) Quels sont les moyens possibles pour renforcer la coopération entre les Pays Membres sur la destination marketing ?
- iii) Quelles mesures et moyens pourraient être entrepris pour améliorer la destination marketing dans le secteur du tourisme ?
- iv) Quelles sont les stratégies, les politiques et les initiatives mises en œuvre dans votre pays pour la gouvernance des destinations dans le secteur du tourisme ?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroître la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire

L'agriculture est l'un des domaines de coopération les plus importants du COMCEC, puisque de nombreux Pays Membres sont à des stades de développement et leurs économies dépendent largement sur le secteur agricole. Dans cette perspective, la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue le 22 février 2018, à Ankara, sous le thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole : Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles.» Le GTA a examiné le rapport de l'étude préparé sous le thème de la réunion. À la fin de la réunion, le Groupe de Travail a mis au point des recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

La 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture s'est tenue le 20 septembre 2018 sous le thème de «l'Analyse des structures du commerce agroalimentaire pour promouvoir les réseaux de commerce agroalimentaire entre les Pays Membres de l'OCI». À la fin de la réunion, le Groupe de Travail a mis au point des recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, la 33^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de l'Iran, de la Palestine et de la Turquie pour la mise en œuvre réussie des projets agricoles dans le cadre du troisième appel à projets en 2016. La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a également salué les efforts

déployés par la Gambie et l'Indonésie pour la mise en œuvre réussie des deux projets agricoles en 2017 dans le cadre du quatrième appel à projets. Le Comité a également salué les efforts de l'Indonésie et de la Turquie pour les deux projets mis en œuvre en 2018 au sein du cinquième appel de projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

Le Comité a accueilli favorablement l'offre de la République de Turquie d'accueillir la 8^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au dernier trimestre de 2019 à Istanbul.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur l'Agriculture, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur l'Agriculture pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Votre pays dispose-t-il d'un Système d'Information des Marchés qui fonctionne bien ? Quels sont les défis que relève votre pays à cet effet ?
- ii) Comment les réseaux de commerce agroalimentaire entre les Pays Membres de l'OCI peuvent être améliorés ?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR **Allègement de la Pauvreté**

L'allègement de la pauvreté occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. Dans ce contexte, et conformément aux résolutions de la 33^{ème} Session du COMCEC, la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 5 avril 2018 à Ankara sur le thème «Qualité de l'éducation dans les Pays Membres de l'OCI.» Les représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs meilleures pratiques, les défis et les exécutions des politiques concernant la qualité de l'éducation du point de vue de la pauvreté. Le Groupe de Travail a mis au point quelques recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

La 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 4 octobre 2018 sous le thème «Développement des compétences dans les Pays Membres de l'OCI : Formation professionnelle». Le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a examiné le rapport de l'étude préparé sous le thème de la réunion. Le Groupe de Travail a mis au point quelques recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets financés par le COMCEC dans la région sur l'allègement de la pauvreté, la 33^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de l'Indonésie et ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet dans le cadre du troisième appel à projets en 2016. Par ailleurs, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts déployés par l'Albanie, la Gambie, l'Indonésie et le Suriname pour la mise en œuvre réussie de quatre projets en 2017 dans le cadre du quatrième appel à projets. Le Comité a également salué les efforts de la Gambie et de l'Indonésie pour les deux projets mis en œuvre en 2018 au sein du cinquième appel de projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 11^{ème} et 12^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la qualité de l'éducation dans votre pays ?
- ii) Quels sont les efforts entrepris pour améliorer la qualité de l'éducation et quelles sont les facteurs critiques pour réussir ?
- iii) Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la performance de l'enseignement professionnel dans votre pays ?
- iv) Quels sont les efforts/politiques et les instruments utilisés pour améliorer les performances du système et des pratiques de formation professionnelle ?

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) est un fonds spécial, établi avec pour objectif d'alléger la pauvreté des Pays Membres de l'OCI par le biais d'assistance financière afin d'améliorer la capacité et les moyens durables de revenus des pauvres. Le PSDA est un autre Programme Spécial développé pour alléger la pauvreté dans les États Membres d'Afrique en vue de relancer la production agricole et des créer des opportunités d'emploi.

La 33^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux États Membres qui ont promis au FSID de remplir leurs engagements et de considérer d'entreprendre des engagements supplémentaires sur base volontaire. La Session a également demandé aux Pays Membres qui ne se sont pas encore engagés envers le FSID de le faire, afin de permettre au Fonds d'entreprendre plus de projets de développement dans les pays membres.

La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris le secteur privé dans les États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la Session.

- **Programme de l'EPF-OCI**

SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 33^{ème} Session du COMCEC a apprécié les efforts du SESRIC visant à lancer et mettre en œuvre des divers programmes de renforcement des capacités et des cours de formations dans des différents domaines.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le SESRIC devrait soumettre un rapport à la Session sur le progrès de la mise en œuvre du Programme de l'EFP-OCI.

- **Mise en Œuvre des ODD**

Suite au Programme des OMD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) ont été annoncés lors du Sommet spécial des Nations Unies en septembre 2015 donnant de nouvelles perspectives avec de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030.

Prenant note avec appréciation du rapport présenté par SESRIC sur l'Enquête de Tendances sur les priorités des ODD des Pays Membres de l'OCI, la 33^{ème} Session du COMCEC a invité les États membres qui ne l'ont pas encore fait à compléter «l'Enquête de Tendances sur les priorités des ODD des Pays Membres de l'OCI». La Session a également demandé au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi et la 34^{ème} Session du COMCEC. En conséquence, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a pris note des résultats de l'enquête sur les tendances susmentionnée et a invité les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, à compléter l'enquête; et a demandé à SESRIC de soumettre un rapport actualisé sur les résultats de l'enquête à la 34^{ème} Session du COMCEC; et demandé en outre aux institutions de l'OCI de planifier et de mener des activités basées sur les ODD prioritaires, comme indiqué dans le rapport susmentionné.

Par ailleurs, la 33^{ème} Session du COMCEC, a pris note de la liste des activités des Institutions pertinentes de l'OCI liées aux ODD et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC et a appelé les États Membres et les Institutions compétentes de l'OCI de suivre de près et de participer à ces activités. De plus, la Session a demandé au CCO de continuer à compiler les activités liées aux ODD des Institutions concernées de l'OCI et de soumettre la liste aux sessions annuelles du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : SESRIC devrait soumettre un rapport sur les résultats de la tendance de l'enquête à la Session. Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait aussi soumettre un rapport sur les activités des Institutions de l'OCI liées à la mise en œuvre des ODD dans les pays membres.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR Renforcement de la Coopération Financière

La coopération financière qui occupe une place considérable dans l'ordre du jour du COMCEC est d'une importance non négligeable pour la contribution de l'équilibre financier et la croissance économique des Pays Membres. Dans ce contexte, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTFCF) offre une plateforme pour renforcer la coopération parmi les Pays Membres dans ce domaine.

Dans cette perspective, conformément à la résolution de la 33^{ème} Session du COMCEC, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 29 mars, 2018 avec pour thème «Le Rôle du Sukuk dans les marchés de capitaux islamiques». Le Groupe de Travail sur la Coopération Financière a mis au point une série de recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org). La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques.

De plus, la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière aura lieu le 25 Octobre 2018, avec pour thème «Gestion du Fonds Islamique.»

Concernant les projets financés par le COMCEC dans la région sur la coopération financière, la 34^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Gambie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet dans le cadre du troisième appel à projets en 2016. De plus, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a également salué les efforts déployés par le Nigeria et la Turquie pour les deux projets à mettre en œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième Appel à Projets.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 10^{ème} et 11^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur la Coopération Financière, ainsi que des projets finalisés en 2017, et ceux en cours d'exécution en 2018 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur la Coopération Financière pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Votre honorable pays a-t-il un cadre de travail légal et réglementaire pour promouvoir le développement de l'infrastructure Financière Islamique ?
- ii) Les acteurs clés du marché sont-ils suffisamment sensibilisés à la gestion des fonds islamiques dans votre pays estimé ?
- iii) Quels sont les principaux défis pour la délivrance de Sukuk dans votre pays honorable ? Que peut-on faire pour améliorer/renforcer le marché des Sukuk dans les Pays Membres de l'OCI ?
- iv) Quel est le niveau de développement de la gestion des fonds islamiques dans votre pays honorable ?

De plus, les activités qui continuent dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC et des Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI.

- **Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI**

Le Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI poursuit ses efforts pour améliorer la coopération entre les autorités pertinentes des Pays Membres vers une harmonisation des règles et réglementations qui gouvernent les opérations de marchés. Dans ce contexte, le Forum a jusqu'à présent organisé 12 réunions. Depuis sa création, le Forum a également développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC. La 12^{ème} Réunion du Forum a été organisée le 11 septembre 2018 à Istanbul. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

En ce qui concerne les efforts visant à créer un échange/une plate-forme d'or entre les pays membres de l'OCI, la 33^{ème} Session du COMCEC a pris note du rapport de la 11^{ème} Réunion du Forum boursier des États membres de l'OCI sur les différentes options pour la réalisation de la plate-forme web de négociation et de compensation de l'or hautement adaptable dans le but ultime d'établir un échange/une plate-forme d'or entre les pays membres volontaires et a demandé au Secrétariat du Forum de finaliser les travaux nécessaires et de rendre compte des progrès accomplis lors de la 34^{ème} réunion du Comité de Suivi et la 34^{ème} Session du COMCEC. Conformément à cette résolution, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI sur les efforts déployés, y compris l'utilisation du nouveau système de négociation commerciale et l'infrastructure de stockage de Borsa Istanbul, en vue de créer une plate-forme web d'échange et de compensation d'or hautement adaptable dans le but ultime d'un échange d'or entre les pays membres volontaires et ont demandé au secrétariat du Forum de finaliser les travaux techniques nécessaires et de signaler l'avancement à la 34^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer la Session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que de soumettre un rapport exhaustif relatif à la bourse/plateforme d'or précitée. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Y a-t-il suffisamment de connaissances sur l'indice S&P OIC/COMCEC dans votre pays estimé ? Que peut-on faire pour la promotion de l'indice ?
- ii) Y a-t-il suffisamment de sensibilisation à l'Initiative d'échange d'or dans votre pays honorable ? Comment ce projet peut-il être promu dans les Pays Membres ?

- **Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

Le Forum des Régulateurs de Marchés de Capitaux du COMCEC créé en 2011 poursuit ses efforts pour développer la coopération parmi les organes régulateurs de marchés de capitaux des États Membres. Le Forum a tenu six réunions jusqu'à présent. La 6^{ème} Réunion du Forum était organisée le 31 octobre 2017, en Turquie. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

Le Forum poursuit également ses efforts vers la création d'une bourse immobilière COMCEC entre les Pays Membres. À cet égard, la 33^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum / au Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à la création de la plateforme électronique immobilière du COMCEC avant la 34^{ème} Session du COMCEC et de soumettre un rapport intérimaire à la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi sur les progrès accomplis.

Rappelant la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note du briefing du Secrétariat du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC sur la création de la plate-forme électronique COMCEC Real Estate/COMCEC Real Estate Exchange entre les États Membres intéressés et demandé au Secrétariat du Forum / Forum de finaliser les préparatifs administratifs et technologiques pour la mise en place de la plate-forme d'échange / électronique immobilière du COMCEC avant la 34^{ème} Session du COMCEC. En outre, le Comité a invité les États Membres intéressés à participer activement à la création de la plateforme électronique immobilière du COMCEC et à identifier leurs organes autorisés et à les notifier au Secrétariat du Forum au plus tard le 2 juillet 2018.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer la Session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur les efforts déployés pour la création de la Bourse Immobilière du COMCEC. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Y a-t-il suffisamment de sensibilisation sur l'initiative d'échange immobilier et que peut-on faire pour promouvoir ce projet dans les Pays Membres ?
- ii) Quels sont les défis et les obstacles dans votre pays pour améliorer le marché de capitaux islamiques ?

- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Les Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI regroupent annuellement les autorités compétentes des Pays Membres qui partagent leurs expériences et renforcent les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. La 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI s'est tenue les 23-25 septembre 2018 à Antalya/Turquie.

La 33^{ème} Session du COMCEC a également salué les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des États Membres sur les différents aspects de la coopération et a demandé au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): La Banque Centrale de la République de Turquie devrait informer la Session des résultats de la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI. De plus, SESRIC devrait informer la Session des développements récents concernant les programmes de renforcement des capacités dans ce domaine.

Questions à débattre :

- i) Comment améliorer et renforcer la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays dans le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Banques Centrales/Autorités Monétaires ?

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Échange de Vues :

«Facilitation du Commerce : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États Membres de l'OCI»

Les sessions d'échange de vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 33^{ème} Session du COMCEC a décidé du thème de la prochaine Session Ministérielle d'échange de vues du COMCEC : «Facilitation du commerce : Améliorer les Systèmes de Gestion des Risques Douaniers dans les États Membres de l'OCI» et a demandé au groupe de travail COMCEC sur le commerce, en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en informer la 34^{ème} Session du COMCEC.

Conformément à la résolution susmentionnée, la 11^{ème} Réunion du groupe de travail sur le commerce a débattu des préparatifs de la Réunion Ministérielle d'Échange de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC et a proposé des recommandations politiques à soumettre à ladite Session. Les projets de recommandations politiques sont disponibles sur le site Web du COMCEC : <http://www.comcec.org>.

De plus, la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a encouragé les États Membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC au plus tard le 15 octobre 2018.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les préparations de la session d'échange de vues et des recommandations des Groupes de Travail qui seront soumises à la Session Ministérielle d'Échange de Vues pour considération. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Thèmes éventuels pour la Session d'Échange de Vues de la 35^{ème} Session du COMCEC

Au cours de sa 34^{ème} Réunion, le Comité de Suivi a discuté des thèmes éventuels et pris note des thèmes suivants pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 35^{ème} Session du COMCEC :

- Thème 1 : Facilitation du Commerce : Disponibilité publique des informations douanières dans les pays islamiques
- Thème 2 : Améliorer le secteur Takaful dans les pays islamiques
- Thème 3 : Promouvoir des systèmes alimentaires durables dans les pays islamiques
- Thème 4 : Couloirs touristiques multi-destinations dans les pays islamiques
- Thème 5 : Améliorer les services de santé pour la réduction de la pauvreté dans les pays islamiques
- Thème 6 : Améliorer la mise en œuvre des PPA (Parité du Pouvoir d'Achat) dans les infrastructures de transport dans les pays islamiques

La 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire entre les États Membres pour sonder leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et tout autre point de vue, et d'en soumettre les résultats dans un rapport lors de la 34^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait présenter les résultats des questionnaires sur le thème d'échange de vues de la 35^{ème} Session du COMCEC. La 34^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la session d'échange de vues ministérielle de l'année prochaine.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR Date de la 35^{ème} Session du COMCEC

La Session décidera des dates de la 35^{ème} Session du COMCEC et de la 35^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Les sessions annuelles du COMCEC ont lieu généralement en novembre et les réunions du Comité de Suivi se tiennent habituellement en mai.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates précises pour la 35^{ème} Session du COMCEC et la 35^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.